

Procès-verbal du premier conseil d'Ecole (05/11/2019)

Etaient présents :

Madame BANACH : directrice ;

Mesdames ALLEN, MOUCHOT, LEMAIRE, MULLER : enseignantes

Madame HABYBELLAH: parent élu représentant la FCPE

Mesdames MASSE et SERVAIS: parent élu représentant l'AAEPH

Madame FERRAND : élue au Conseil Municipal, représentant Monsieur le Maire.

Absences excusées : Madame CHAMPAGNAC , Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Chatou ; Madame CHEREAU : DDEN ; Madame PAJOR et Monsieur CORROY parents élus représentant la FCPE.

Secrétaire de la séance : Madame BANACH

1. FONCTIONNEMENT DU CE

®**Tour de table des personnes présentes.**

®**Bilan des élections des parents élus**

Mise sous pli le jeudi 3/10, distribution du matériel de vote le vendredi 4/10.

Les votes par correspondance représentent 87% des votes enregistrés. Aussi nous souhaitons adopter le vote par correspondance exclusivement à partir de l'année prochaine (2020/2021). Les personnes présentes votent à l'unanimité le vote par correspondance pour les prochaines élections de parents élus au Conseil d'école.

®**Modification et adoption du nouveau règlement intérieur (selon le règlement-type départemental)**

®**Adoption du procès-verbal du CE n°3 en date du 18/06/2019.**

2. Restauration scolaire et hygiène.

®**Présentation de la nouvelle équipe d'animateurs/-trices/coordinateur)**

®**Les services de cantine**

Une procédure (appel des enfants avant le début du premier service) retarde la prise du repas des enfants du premier service (qui rentrent au réfectoire à 11H45) et ce retard se répercute sur le deuxième service qui débute trop tardivement (12H50 parfois).

®**Les parents élus remercient la Mairie pour la mise en place du menu végétarien (1X par semaine) et du menu bio.**

Madame MASSE (parent élu pour l'AAEPH) demande si la confirmation des réservations est une directive de la Mairie ou si cette procédure est propre à l'école. (Chaque matin, les parents entourent sur des tableaux affichés dans le hall de l'école, les réservations faites pour les temps périscolaires). Les tableaux sur lesquels apparaissent les réservations (1) ne peuvent-ils pas suffire à lister les enfants inscrits pour chaque temps périscolaire.

®PEDT

Les enseignantes se sont réunies le 1^{er}/10/2019 pour remplir des formulaires concernant les 3 thématiques déterminées par les axes du nouveau PEDT (développement durable et l'éco-citoyenneté ; la prévention et la lutte contre le harcèlement ; le handicap et l'acceptation de la différence). Ces questionnaires ont ensuite été remontés par des directrices enseignantes auprès de la ville par le biais de l'IEN.

Les objectifs du PEDT (2018/2021) ont été rappelés (cf. le PV du dernier conseil d'école) : favoriser les apprentissages, le développement personnel et le bien-être des enfants ; favoriser le « vivre-ensemble » ; permettre à tous les enfants d'accéder à des actions éducatives de qualité ; renforcer les liens entre les membres de la communauté éducative.

Madame FERRAND nous indique qu'un comité de suivi a eu lieu le 8/10 dernier (en présence des présidents des différentes associations de parents élus) durant lequel des premières orientations (notamment à travers la mise en place d'ateliers) et un référencement des actions ont été envisagées. Un CR de la réunion non encore transmis à ce jour nous apportera plus d'informations.

⑧Tri des bio déchets

Depuis mai 2019, des saladiers orange viennent agrémenter les tables de la cantine. Ils nous permettent de recueillir les aliments non consommés par les enfants. C'est la mise en place du tri des BIODECHETS. Ces déchets alimentaires partent ensuite nourrir des lombricomposteurs.

En lien avec l'association « Green Houilles », nous souhaitons poursuivre l'action menée par la commune auprès des enfants en installant un composteur au niveau du jardin, situé au fond de la cour. La question est de savoir comment alimenter ce composteur puisque les déchets de la cantine sont récupérés.

Madame FERRAND nous indique que la transmission à la Mairie d'un projet pédagogique précisant l'intérêt du composteur et l'utilisation du compost pourrait permettre également l'obtention d'un composteur.

3. Vie scolaire

⑧Les effectifs (à ce jour).

51 PS (enfants nés en 2015) + 55 MS (enfants nés en 2014) + 47 GS (enfants nés en 2013, actuellement en MS) = **153 élèves** répartis en 5 classes :

- Classe 1 : 21 PS/ 10 MS (31)
- Classe 2 : 30 PS
- Classe 3 : 16 MS / 16 GS (32)
- Classe 4 : 15 MS/ 15 GS (30)
- Classe 5 : 14 MS/16 GS (30)



153 élèves (moyenne d'élèves par classe 31.8)

⑧l'équipe.

Les enseignantes : Madame ALLEN, Madame MULLER, Madame LEMAIRE, Madame MOUCHOT et Madame BANACH (+déchargée pour s'occuper de la direction un jour dans la semaine).

Une équipe de 4 ATSEM à temps plein et 1 ATSEM à temps partiel.

5 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) accompagnent les enfants présentant un handicap à la scolarité.

⑧Rythme scolaire à la rentrée 2019/2020.

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

 **8H30/11H45 ; 13H45/16H30 (ouverture des grilles à 8H20 et à 13H35)**

L'ouverture de la grille se fera de **8H20 à 8H30**, les parents doivent confirmer les réservations dans les tableaux prévus à cet effet dans le hall de l'école. A ce jour, les horaires sont respectés et 4 retards ont été consignés dans le cahier dédié durant la première période.

RAPPEL : Les enfants non-inscrits à l'accueil périscolaire du matin restent sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à l' « ouverture » de l'école à 8H20 en attendant à l'extérieur. Les parents n'accompagnent plus les enfants jusqu'à la classe pour limiter les déplacements dans l'école (les ATSEM sont là pour accompagner les enfants qui en manifesteraient le besoin) dès la période 2.

20' de gratuité existent pour les parents dont un enfant est inscrit à l'école maternelle WATERLOT et des aînés dans une EE de secteur (Velter, Toussaint/Guesde/Buisson/Bréjeat). Ces 20' concernent 2 temps (8h/8H20 et 16H30/16H50), **les parents doivent en faire la demande auprès du service scolaire pour bénéficier de ces dispositifs** (Les parents doivent inscrire leur enfant aux deux temps puis les réserver sur le site de la ville).

Les enfants bénéficiant d'un **PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)** sont les seuls à pouvoir recevoir des médicaments à l'école. Le PAI est élaboré à la demande de la famille par le biais du CMS (Centre Médico-Scolaire). A la suite d'un contact téléphonique avec la secrétaire du CMS (madame VEYS), un formulaire est à remplir par le médecin traitant de l'enfant (qui va préciser le protocole à suivre en cas de symptômes de l'enfant), le formulaire retourne ensuite au CMS qui est alors signé par le médecin scolaire avant d'arrivée à l'école.

Seuls les enfants bénéficiant d'un **PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)** pourront faire l'objet d'une rééducation (en orthophonie, en psychomotricité...) à l'école. Le rééducateur devra alors remplir une « **convention de prise en charge d'élève par un professionnel de santé** ».

Pour les autres élèves, qui sont suivis à l'extérieur par professionnel de santé en dehors du cadre du PPS, **mais sur le temps scolaire**, nous demandons une attestation du rééducateur qui précise les modalités de la prise en charge (jour/horaire) pour faciliter les entrées et sorties de l'enfant sur le temps scolaire.

® **Bilan médical des enfants de 4 ans (par Madame RENARD, infirmière à la PMI/Docteur VAIRON) ; bilan visuel des PS par une orthoptiste (Madame FROMENT), les 28 et 29 novembre 2019.**

® Le décloisonnement

Le décloisonnement concerne les classes 3, 4 et 5 et est pris en charge par Madame LEMAIRE et Madame BANACH. La prise en charge des groupes de MS ou GS se déroulent de 14H à 15H accueillis pour les élèves accueillis dans la classe de Madame BANACH et à partir de 14H15 par Madame LEMAIRE (puisque jusque-là, Madame LEMAIRE est en charge du dortoir durant la pause des ATSEM).

® Les APC

Depuis la rentrée 2018, les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à des activités de lecture et de compréhension pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous forme d'ateliers, d'une durée de 45' pour les enfants de maternelle (les mardis et jeudis de 11H45 à 12H30, selon l'enseignante).

Les activités proposées par les enseignantes de MS/GS portent sur la compréhension d'histoires, le partage des lectures et l'acquisition de vocabulaire.

Durant la première période, seuls les élèves de GS ont été pris en charge par les enseignantes pour une évaluation diagnostique des compétences autour du langage oral (compréhension de consignes/expression autour d'un texte lu).

⑧**Projet départemental (Murmures d'Histoire) ; projet de circonscription autour du tri des déchets, du recyclage (Défi-lecture autour de ce thème, ainsi que les interventions de Monsieur DANSEUX, papi lecteur mais aussi projet « chorale » avec la DUMiste Anne-Katrin RIBERT).**

⑧Sorties prévues

- Sortie en forêt pour les 3 classes de MS/GS le jeudi 14/11/2019, avec une rotation du car municipal.
- Nous disposons d'une vacation du car municipal pour le lundi 16/12 après-midi, dans le cadre de son projet autour des instruments et d'un orchestre, Madame LEMAIRE recherche activement une sortie dans un théâtre, une salle de spectacle, un conservatoire...
- Visite de la médiathèque Jules Verne (date par classe)/ ateliers autour du kamishibaï (petit théâtre d'images japonais)
- En projet : sortie de proximité à la caserne des pompiers de HOUILLES

⑧L'Initiation balle ovale

Le projet « Initiation Balle ovale » est reconduit » une réunion d'information aura lieu le vendredi 15/11/2019 sur le temps du déjeuner.

⑧Piscine

Les élèves de GS se rendront à la piscine municipale les mardis/jeudis du mois de juin pour 4 séances d'initiation au monde aquatique (contre 6 l'an dernier).

Les parents élus s'interrogent sur les raisons de la réduction du nombre de séances. En effet, une maman élue accompagnatrice l'an dernier rapporte que certains enfants très angoissés mettent du temps à surmonter leurs appréhensions et constate que la réduction du nombre de séances ne va pas aider ces enfants à combattre leur peur du milieu aquatique.

Les séances proposées aux élèves nécessitent la participation de parents accompagnateurs (qui vont aider au déshabillage et au rhabillage) mais aussi de parents « dans l'eau » qui vont accompagner les élèves dans les ateliers préparés par les maîtres-nageurs.

Rappel aux parents des élèves de GS : « Apprendre à nager à tous les élèves est une **priorité nationale**, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Cet apprentissage commence à l'école primaire et, lorsque c'est possible, dès la grande section de l'école maternelle. »

Un **certificat médical** seul peut permettre à un élève d'être dispensé des séances : un mot dans le cahier de liaison ne suffit pas pour dispenser un enfant de l'ensemble des séances de piscine.

⑧Projet vélo

Chaque classe s'est vu attribuer un créneau « vélo » sur les deux dernières périodes. Les enfants sont arrivés avec leur vélo et leur casque. Les objectifs étaient multiples : apprendre à s'équiper, apprendre à maîtriser son vélo (marcher à côté, notamment pour circuler dans l'école, pour rejoindre la cour), apprendre à pédaler (avec ou sans petites roues), oser prendre des risques (en affirmant sa volonté d'enlever les petites roues). Un grand merci aux parents qui nous ont aidé à mener à bien ce projet (par leur présence chaque semaine, par la fourniture du vélo).

⑧La Coopérative Générale

Le CRF a été retournée le 18/10/2019.

La participation volontaire des familles s'élève cette année à 4545 € et nous remercions tous les parents donateurs.

400€ seront reversés aux classes pour mener les projets internes à la classe, le reste servira à financer les spectacles et animations dans ou en dehors de l'école :

- Le photographe sera dans l'école le mardi 3/12/2019 (photo individuelles et groupe)
- Spectacle de Noël « Rudolph, un conte musical de Noël, 850€, le jeudi 20/12/2019 à 15H ;
- Spectacle autour du recyclage « Le grand cirque du Tri » 703.80€ le vendredi 28/02/2020 à 10H;
- Accueil de l'animation kapla 905€, le 14/05/2020 toute la journée ;
- Les transports privés dans le cadre des sorties de fin d'année,
- Les livres commandés pour le défi lecture-cette année autour du projet de circonscription « Déchets/recyclage »
- Les jeux et le matériel pédagogiques achetés auprès de Maisons d'édition
- Achat d'un vidéo-projecteur
- Recherche active d'une sortie de fin d'année autour de l'art et du recyclage.

⑧Relation école/famille

Réunion parents/enseignant pour un bilan de mi-année le samedi 1^{er} février 2020 (ou selon le calendrier défini par l'enseignante de l'enfant. Les parents élus sont motivés pour animer pour la deuxième année consécutive le Festival du Livre durant cette matinée du 1^{er}/02/2020. L'an dernier, nous avions obtenu une donation de 264.40€ grâce à l'action menée par les parents élus.

La fête de l'école (spectacle/kermesse) se déroulera samedi 20 juin 2020.

Réunion avec les parents des futurs PS le vendredi 26 juin du 18H30 à 20H /visite de l'école.

Accueil d'élèves de 3^{ème} pour le stage d'observation en milieu professionnel avant les vacances de Noël (1) et avant les vacances de Février (2).

La semaine du goût qui s'est déroulée du 7 au 11 octobre : des ateliers ont été organisés autour du goût (goûter et associer des aliments à une saveur/ reconnaître des aliments au toucher/reconnaître des aliments à leur odeur/puzzles de fruits et légumes/coloriage, peinture avec des fruits...). Nous remercions les parents qui ont participé aux ateliers en venant les animer.

Comme l'an dernier, nous invitons les parents à animer des jeux de plateaux avec des petits groupes d'enfants le vendredi 20 décembre après-midi.

4. Partie pédagogique du projet

⑧ Rappel des 3 objectifs prioritaires du projet d'école :

- Axe A : Développer la maîtrise de la langue en facilitant l'accès à la bibliothèque de l'école
- Axe B : Apprendre différemment, apprendre ensemble
- Axe C : Mieux vivre ensemble, s'approprier les temps et les lieux de l'école

⑧Autour de l'axe A :

Travail autour du vocabulaire avec mise en place de jeux (mémory, loto, écriture de mots avec des lettres mobiles...) et une évaluation orale de chacun des élèves (mot/image)... retour sur le

matériel de la classe en MS/GS (découverte avec les PS), les adultes de l'école et les enfants de la classe en première période.

Monsieur DANSEUX, papi lecteur interviendra de nouveaux auprès des élèves de MS/GS après les vacances de la Toussaint, sur le thème du recyclage (lecture d'albums en petit groupe, dans la bibliothèque).

⑧Autour de l'axe B.

Décloisonnement organisé par les enseignantes de PS (Madame BANACH et Madame LEMAIRE en phonologie/motricité fine, jeux mathématiques/jeu pour apprendre à nommer les lettres de l'alphabet)

Liaison GS/CP : rencontre avec les enseignants de EE Toussaint /Guesde le mardi 11 juin 2019 ; visite des classes de CP le mardi 25 juin (départ de l'école à 10H/retour après avoir déjeuné au self vers 13H45

Le RASED

Il s'agit d'enseignant(e)s spécialisé(e)s qui apportent des aides spécifiques aux enfants en grandes difficultés par un travail spécifique et complémentaire de celui des enseignants. Le RASED est constitué d'un psychologue scolaire et de professeurs des écoles spécialisés (qui peuvent apporter une aide à dominante pédagogique ou rééducative).

Les aides s'adressent à des élèves présentant des difficultés persistantes dans certains domaines d'apprentissage mais aussi pour les élèves présentant une inadaptation à la vie collective (comportement inadapté).

Projet « chorale » avec la DUMiste (Anne-Katrin RIBERT)

Le projet « chorale » est en lien avec le projet de circonscription sur le recyclage (fabrication d'objets sonores à partir de matériaux recyclés mais aussi proposition d'un répertoire de chansons sur le thème choisi (La Planète). Il s'adresse aux moyennes et grandes sections. Il y aura en principe une restitution devant les parents à la salle René Cassin, courant mai/juin 2020, mais aussi lors de la fête de l'école le 20/06/2020.

⑧Autour de l'axe C :

Travail autour des règles de vie de l'école sur le temps scolaire ou sur le temps périscolaire ; nécessité de mettre en place des règles communes aux deux temps et que ces règles soient respectées de la même façon.

5. Sécurité et équipement

⑧Exercice de sécurité

- le premier exercice d'évacuation a eu lieu le 26/09/2019) les enfants sont sortis calmement, le déclenchement de l'alarme par inadéquation le lendemain au moment du lever des PS a été plus brutal !
- Déclenchement du PPMS pour Intrusion le 08/10/2019 (Scénario : quelqu'un de venu en dehors de l'établissement, au signal (sifflet), les enfants se taisent, puis se cachent ou se rendent dans le lieu choisi pour se cacher en se déplaçant à 4 pattes. Pour les classes 1 et 2, les élèves se sont rendus au dortoir à 4 pattes en silence. Les classes 3, 4, 5 se sont enfermées, et gardé le silence le temps de la durée de l'exercice).

⑧Equipements

- Réfection de la cour de récréation : réfection du bitume, réduction du bac à sable (40m2), jeux de cour dessinés au sol (marelle, serpent, escargot) et installation d'un nouveau toboggan (double descente), enrobage des arbres de la cour (marelle, spirale des nombres et serpent des lettres peuvent être glissant en cas de sol mouillé)
- Réfection du plafond de la salle de jeux suite aux pluies du mardi 4 juin (nouvelles dalles et éclairage intégré)
- Pose de volets roulants dans toutes les classes donnant sur la rue Florentin LASSON mais aussi aux fenêtres du bureau et de la BCD.
- Changement du joint protégeant la porte d'entrée
- Abattage de deux arbres de la cour (sorbier des oiseaux/pin)
- Aménagement des espaces verts de la cour (vacances de la TOUSSAINT)
- Chauffage rallumé depuis le 15/10

⑨Demandes

- boîtier de l'alarme dont les touches sont difficiles à enfoncez ;
- faux contact au niveau de la commande des volets roulants dans la salle de jeu ;
- contrôler l'état d'un jeu de cour (petite maison) suite à la chute d'un élément rotatif cachant une pièce métallique
- installation de dérouleur de papier absorbant dans le réfectoire et les sanitaires
- demande du retrait des piquets limitant l'accès aux espaces verts dans la cour de récréation (avant les travaux, ces espaces existaient déjà, et c'était les adultes de service qui se chargeaient de signifier oralement aux enfants l'interdiction d'y aller)
- Du matériel acheté/fabriqué par des enseignantes avec la coopérative de classe a été jeté cet été : qu'en est-il de son remplacement (table pour le coin cuisine dans la classe 5 notamment) ?
- Madame ALLEN référente numérique de l'école demande à Madame FERRAND quand arrivera la charte du numérique

Fin de la séance 20H10

Prochain conseil d'école le mardi 3 mars 2020